



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

associations sportives

Question écrite n° 95401

Texte de la question

M. Stéphane Demilly alerte M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargé des sports sur les contraintes très lourdes qui pèsent aujourd'hui sur les associations sportives dans le cadre des événements qu'elles organisent. Il en va ainsi notamment des associations organisatrices de compétitions de course à pieds ouvertes au grand public. Celles-ci œuvrent à l'animation sportive des territoires avec des moyens restreints, en s'appuyant sur le dévouement de bénévoles passionnés. Malgré leur bonne volonté, ils ont aujourd'hui de moins en moins les moyens financiers et techniques de faire face aux exigences qui leur sont imposées. S'il est primordial de veiller au respect de règles de sécurité essentielles au bon déroulement de ces événements et de protéger la santé des participants, des contraintes excessives menacent l'avenir de ces associations. Il lui demande donc les mesures qu'il envisage de prendre afin d'alléger les contraintes qui pèsent lourdement sur les finances des associations et de leur permettre ainsi de poursuivre le travail d'animation sportive qu'elles mènent tout au long de l'année dans les communes.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95401

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mai 2016](#), page 3636

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)